



Extract of CIDR

<http://www.cidr.org/TANZANIE-Donnees-generales,394.html>

TANZANIE - Données générales - Situation intérieure - Politique extérieure

- Activités - Programmes de développement - Dossiers pays -

Publication date: lundi 28 février 2011

Description:

La Tanzanie a atteint ces dernières années un taux de croissance annuel du PIB élevé et une stabilité macroéconomique. Des progrès significatifs ont été accomplis dans différents domaines mais le pays reste l'un des 15 pays les plus pauvres du monde.

Copyright © CIDR - Tous droits réservés

Source : Ministère des Affaires Etrangères

Dernière mise à jour : 12/02/2010

Données générales

Données géographiques

Nom officiel : République unie de Tanzanie

Superficie : 945 087 km²

Population : 41,9 millions d'habitants (estimation 2009)

Capitale : Dodoma (capitale officielle, siège du Parlement)

Villes principales : Dar es Salam (capitale administrative et commerciale), Arusha, Mwanza, Tanga, Stone Town (capitale de l'archipel de Zanzibar)

Langue officielle : swahili, anglais

Langue(s) courante(s) : swahili (de loin la plus utilisée), anglais

Monnaie : Shilling tanzanien, 1 USD = 1 908 TSH en décembre 2009

Fêtes nationales : fête de l'Union, le 26 avril

Données démographiques

Croissance démographique : 2,9%

Espérance de vie : Hommes 47 ans - Femmes 49 ans (OCDE / BAD)

Taux d'alphabétisation : 70%

Religion(s) : continent : Chrétiens (30 %), Musulmans 35 %, autres 35 %. Zanzibar : 99 % de Musulmans

Indice de développement humain : 159 ème rang sur 177 (2008)

Données économiques

PIB : 20,7 Mds \$ (2008)

PIB par habitant : 521 \$ (2008)

Taux de croissance : 7,5 % (2008)

Taux d'inflation : 8,3 % (2008)

Solde budgétaire : - 3,9 % du PIB (2008)

Dette : 5,3 Mds \$

Balance commerciale : -3,2 Mds \$ (2008)

Principaux clients : Inde, Pays-Bas, Japon, Royaume-Uni, Chine, Kenya, Allemagne

Principaux fournisseurs : Afrique du Sud, Chine, Inde, Zambie, EAU, Royaume-Uni, Etats-Unis, Kenya

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB : agriculture, 30,8 % ; industrie, 20,7 % ; services, 48,5 %

Exportations de la France vers la Tanzanie : 107 millions d'euros (2008)

Importations françaises depuis la Tanzanie : 35,3 millions d'euros (2008)

Consulat de France : Dar es Salam

Communauté française en Tanzanie : 550 immatriculés

++++

Situation intérieure

Situation politique

La stabilité et la cohésion de la Tanzanie, issue de l'union du Tanganyika et de l'archipel de Zanzibar en 1964, sont directement liées à l'action de Julius Nyerere, chef de l'Etat de 1963 à 1985.

- ▶ La Tanzanie a rompu en 1986 avec le dirigisme économique (socialisme agraire) et en 1992 avec le régime du parti unique. Le président Mkapa, élu en 1995 et 2000, n'était pas candidat en 2005, la constitution limitant à deux le nombre de mandats présidentiels. Le candidat du Parti de la Révolution (CCM), M. Jakaya Kikwete, ministre des affaires étrangères depuis 1995, a été élu le 14 décembre 2005 avec plus de 80% des suffrages, au terme d'un processus électoral dont les observateurs ont salué le bon déroulement.
- ▶ L'équipe gouvernementale nommée le 4 janvier 2006 a marqué un net renouveau. Elle s'est caractérisée par sa forte féminisation et la prise en compte des équilibres régionaux et religieux. A la suite de scandales financiers, le Président a procédé, en février 2008, à un remaniement majeur, qui s'est accompagné du limogeage du gouverneur de la Canque Centrale. Ces initiatives, qui faisaient suite à l'assainissement du ministère du tourisme quelques mois plus tôt, ont accru la popularité du Président. Les priorités du gouvernement sont le dialogue avec Zanzibar, le problème de la corruption, les questions de développement économique (Mkukuta = stratégie nationale quinquennale de réduction de la pauvreté mise en place fin 2005) ainsi que les réformes structurelles et institutionnelles.

Sur la délicate question de Zanzibar, de son statut et de ses liens avec la Fédération, le Président avait relancé le débat en 2006. Le dialogue - mwafaqa- a bien avancé au début de l'année 2008 ; un accord a été trouvé par le CCM et le CUF (parti d'opposition) pour un partage du pouvoir. Le CCM de Zanzibar a toutefois souhaité soumettre à référendum cette importante modification institutionnelle, solution rejetée par le CUF. Les pourparlers sont restés dans l'impasse jusqu'à la fin de l'année 2009.

A l'approche des élections (automne 2010), les deux partis ont finalement accepté l'idée du référendum sur un gouvernement d'union. Il devrait avoir lieu avant les élections. Les deux partis se sont mis d'accord pour que le partage effectif du pouvoir n'intervienne qu'après les élections générales et sur la base des résultats de celles-ci.

- ▶ Le président Kikwete apparaît sans rival. Le principal parti d'opposition, le CUF, concentre son action sur Zanzibar et a peu de projets pour l'Union. Le Chadema, autre parti d'opposition censé représenter les jeunes élites urbaines, peine à définir une ligne claire. Le Président a pris le contrôle du Parti de la Révolution (CCM), réuni pour son 8ème congrès, qu'il dirige depuis 2006 et où il s'était difficilement imposé comme candidat aux élections de 2005. Il a écarté une partie de la vieille garde qui verrouille le parti et le pays depuis longtemps.
- ▶ Le Président Kikwete s'est attaché à renforcer la capacité politique du Parlement à exercer son contrôle sur le gouvernement, alors même que son parti y détient plus des trois quarts des sièges (le CCM a remporté pratiquement toutes les élections partielles tenues depuis le début de la législature). Il a aussi su préserver le consensus national

sur la laïcité et un projet politique non ethnique, dans un contexte régional troublé.

- ▶ Quatre grandes réformes ont vu le jour : 1) dans le secteur public avec pour objectif la cession ou la privatisation d'entreprises publiques (assurance, réseau ferré et portuaire) 2) dans le secteur de l'énergie 3) celle du secteur des transports qui comprend la privatisation d'infrastructures portuaires et ferroviaires et 4) des réformes législatives dont la révision de lois complexes sur la propriété foncière, le décret anti-corruption (Prevention of Corruption Act) et des mesures de soutien aux entrepreneurs locaux pour améliorer le climat des affaires.

Le Gouvernement en place doit toutefois relever plusieurs défis :

- ▶ Le sentiment de corruption : la lutte contre la corruption a constitué la priorité des trois dernières années. L'adoption de la loi sur la prévention de la corruption, les arrestations et mises à pied récentes (limogeage du Premier ministre et de trois ministres importants, assainissement du ministère du tourisme et renvoi du gouverneur de la Banque Centrale), donnent l'impression d'une réelle volonté gouvernementale en la matière. Le 25 novembre 2008, deux anciens ministres ont été inculpés dans une affaire de corruption remontant à 2003. Sans atténuer les progrès restant à accomplir, les choses évoluent de manière sensible.
- ▶ La crise politique à Zanzibar. Bien que Zanzibar profite largement du renouveau économique apporté par le tourisme, l'aile zanzibarite du CCM est sur la défensive. L'introduction du multipartisme a ravivé les vieux clivages entre les élites de Zanzibar (CCM) et celles de Pemba (CUF). Ces adversaires se retrouvent cependant sur le terrain des revendications souverainistes, qui réapparaissent de façon récurrente.

Situation économique

La Tanzanie a atteint, ces dernières années, un taux de croissance annuel du PIB élevé (autour de 7% de 2002 à 2005, 7,3% en 2007, 7,5 % en 2008) et une stabilité macroéconomique. Des progrès significatifs ont été accomplis dans les domaines de l'éducation primaire, de l'égalité des genres, de l'accès de la population urbaine à l'eau, mais il reste à traduire la croissance en matière d'emploi et de lutte contre la pauvreté (la Tanzanie est l'un des 15 pays les plus pauvres du monde). Beaucoup reste à faire dans le domaine des infrastructures, de la malnutrition et de la santé (SIDA en particulier). Le secteur électrique, en particulier, constitue un sérieux frein au développement du pays (6% seulement des foyers sont connectés au réseau électrique) ainsi que le manque d'infrastructures de transports (le réseau ferroviaire, pourtant important 4500 km, reste très vétuste) et d'infrastructures portuaire (le manque de capacité de déchargement provoque l'encombrement du port de Dar es Salaam). Quant au réseau routier, bien qu'il soit le mieux entretenu de la zone EAC, il est très incomplet.

La récession mondiale a entraîné une baisse de 2,5 points de PIB en 2009 (5%) non pas à cause d'une contagion directe de la crise internationale sur les marchés financiers tanzaniens dont l'exposition extérieure est très limitée (faible intégration financière) mais en raison de son impact sur l'économie réelle. Les principaux secteurs exportateurs de la Tanzanie (produits miniers et agricoles) et les revenus du tourisme ont été touchés dans un premier temps par la réduction globale de la demande.

La baisse du cours du baril, a en revanche, réduit le coût des produits intermédiaires entraînant une baisse des coûts de production tout en relâchant la pression sur l'inflation domestique (11,9% en moyenne sur 2009). En fin d'année 2009, on constate une amélioration du déficit de la balance commerciale due à la baisse des importations et à une augmentation de 7,9% des exportations. Le déficit de la balance commerciale est ainsi passé de 2,95 Mds\$ en 2008 à 2,06 Mds\$ en 2009.

Les investissements directs étrangers, l'expansion du tourisme et du secteur minier (2ème producteur d'or en

Afrique, l'or représentant le 1er poste d'exportation) constituent les grands atouts de la Tanzanie. L'agriculture est également prometteuse mais requiert une réforme de fond, notamment de la propriété foncière, qui n'est pas à l'ordre du jour. Les perspectives pour 2009 sont bonnes, avec une croissance de 7,1% tirée par la construction, les services (télécommunications et banque) et le secteur minier.

- ▶ La Tanzanie est l'un des principaux pays bénéficiaires d'APD en Afrique subsaharienne. L'APD bénéficie surtout aux infrastructures, en particulier les routes et le secteur de l'énergie. La contrepartie est une importante dépendance de l'économie tanzanienne à l'égard des bailleurs internationaux (16 % du revenu national brut et 41 % du budget de l'Etat) bien que la base fiscale du revenu national s'élargisse progressivement. Les IFIs y sont très présentes, notamment depuis l'éligibilité de la Tanzanie à l'initiative PPTTE renforcée. La Banque Mondiale, avec 620 M USD, compte pour près du tiers des engagements extérieurs annuels. Les bailleurs privilégient l'aide budgétaire (2/3 de l'APD), coordonnée au sein d'un fonds bi/multi de réduction de la pauvreté qui fait de la Tanzanie un laboratoire en matière de gestion de l'aide internationale. En février 2007, le FMI a approuvé un nouvel instrument de soutien à la politique économique tanzanienne (PSI) pour trois ans. Ce dernier remplace la Facilité pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (PRGF) qui a pris fin en Décembre 2006. L'instrument PSI fournira un contrôle externe plus vaste des efforts gouvernementaux de réforme, mais contrairement au PRGF, il n'apporte pas de soutien financier.
- ▶ S'agissant de l'environnement des affaires, la Banque Mondiale considère que la Tanzanie compte parmi les dix principaux pays au monde pour le rythme des réformes réglementaires. Cela a des conséquences sur le niveau des IDE, la Tanzanie en étant de loin le principal pays bénéficiaire (en flux et en stock) au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est. Les programmes de privatisation et le développement du secteur minier en sont les principaux leviers.

++++

Politique extérieure

Le Président Kikwete a adopté un profil international plus ambitieux que celui de son prédécesseur, entretenant de bonnes relations avec ses voisins et avec les pays donateurs et cherchant à jouer un rôle de puissance régionale notamment dans la crise des Grands Lacs.

ONU

La Tanzanie a siégé au conseil de sécurité en qualité de membre non permanent au cours du biennium 2005-2006. Ban Ki Moon a nommé (janvier 2007) Mme Asha-Rose Migiro, jusqu'ici ministre des Affaires étrangères de Tanzanie, au poste de vice-secrétaire général (n°2) de l'ONU.

Grands Lacs

La Tanzanie a subi le contrecoup des conflits dans la région des Grands Lacs, notamment par l'afflux massif et régulier de réfugiés dont le nombre décroît maintenant très régulièrement : 141 000 personnes étaient prises en charge par le HCR en septembre 2008, contre 217 000 un an plus tôt, parmi lesquels 54 000 Burundais et 87 000 Congolais. L'amélioration de la situation régionale a permis d'amorcer le mouvement de retour des réfugiés dans leur pays d'origine. Le gouvernement tanzanien a proposé, en 2008, la nationalité tanzanienne à 180 000 des 225 000

réfugiés de 1972 ; 46 000 ont déjà fait une demande officielle en ce sens.

Une participation importante à la résolution du conflit en RDC

Dar es Salam a accueilli en juin 1999 et mai 2000 des rencontres entre les Présidents Kagame et Museveni, ainsi qu'en 2001 une rencontre (sans suite) entre les Présidents Kabila et Museveni. En avril 2003, le Président Mkapa a été mandaté pour une nouvelle médiation entre les Présidents Museveni et Kagame. En mai 2003, Dar es Salam a également été le lieu d'une rencontre entre les parties au conflit en Ituri, permettant la relance du processus de paix dans cette région. Par ailleurs, la Tanzanie est un membre actif de la Conférence internationale sur les Grands Lacs, dont elle a accueilli le premier Sommet en novembre 2004. C'est en marge de la cérémonie d'investiture du Président Kikwete, en décembre 2005, que les Présidents Kabila et Kagame ont aplani leurs différends, à la veille des élections générales congolaises.

Un rôle majeur de médiateur dans la crise burundaise

La Tanzanie a exercé son influence pour convaincre les rébellions armées, en particulier le CNDD-FDD de rallier le processus de transition. Elle a continué à jouer ce rôle au sein de l'« initiative régionale » (avec l'Ouganda et l'Afrique du Sud) vis-à-vis du FNL, dernière rébellion active au Burundi et dont les dirigeants se trouvaient à Dar es Salam, jusqu'à la signature d'un accord avec le gouvernement burundais en septembre 2006.

La Tanzanie accueille le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, dont le siège est à Arusha.

Somalie

La Tanzanie est membre du groupe de contact international sur la Somalie. La situation en Somalie et plus largement la stabilité de la Corne de l'Afrique constitue pour la Tanzanie un enjeu de sécurité nationale (terrorisme).
Coopération régionale

La Tanzanie a contribué à la renaissance de la Communauté d'Afrique de l'Est (East African Community), dont le siège est à Arusha. Un accord de libre-échange est entré en vigueur en janvier 2005 et les Etats membres se sont fixés l'objectif d'un marché commun d'ici 2010. La Tanzanie a encouragé l'élargissement de l'EAC au Rwanda et au Burundi, devenu effectif fin 2006. Elle joue un rôle mesuré en défendant le respect du calendrier institutionnel initial : union douanière, zone de libre-échange, union monétaire puis intégration politique. La Tanzanie est également membre de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (Southern African Development Community, SADC). Elle a quitté le COMESA en septembre 2000.

La Tanzanie (dans le cadre de l'EAC) a signé avec l'UE un accord de partenariat provisoire (APE) (le premier du continent) pour remplacer les accords de Cotonou. Ce nouvel accord prévoit une disparition des droits de douane sur 25 ans et une réduction de ces droits de 63% d'ici 2010. Les négociations reprendront cette année pour l'établissement d'un APE définitif. Union africaine

La Tanzanie a exercé, en 2008, la présidence de l'Union africaine à laquelle le Président Kikwete a été porté à l'unanimité. La présidence tanzanienne a été active, pragmatique et discrète.

Pragmatique, le Président Kikwete a voulu et su favoriser les sorties de crise là où elles étaient possibles : Kenya, tension rwando-congolaise où les développements de janvier 2009 couronnent un patient travail régional, expédition

réussie à Anjouan, soutien du retour à l'Etat de droit en Mauritanie, vicissitudes du dialogue inter-burundais.

Le Président Kikwete a en revanche rapidement jugé qu'il aurait peu de marge de manoeuvre au Darfour, où il se savait peu écouter. Il s'est donc contenté de convaincre Béchir de l'intérêt de la mise en place de la force hybride et s'est peu exprimé sur le sujet de la CPI. Toutefois, la Tanzanie n'est pas hostile à l'action de la CPI ni à l'inculpation du Président Béchir mais elle considère le moment mal choisi et estime par ailleurs que les éléments présentés au CSNU par l'Union africaine n'ont pas été pris en compte.

En Somalie, la Tanzanie a gardé ses distances, faute de constater une vraie volonté politique.

Le Zimbabwe reste la grande frustration de cette présidence où la Tanzanie s'est constamment heurté à l'immobilisme et à l'exclusivité de l'Afrique du Sud et à la paralysie de la SADC.

De manière plus générale, le Président a fortement défendu l'intégration régionale et le principe de subsidiarité par zones.

PS:

► [Carte de la Tanzanie](#)